**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée
**Band:** 1 (1879)
**Heft:** 2

**Artikel:** De l'emploi des éléphants en Afrique
**Autor:** [s.n.]
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-131310

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 02.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

« 8° Un crédit de 200,000 fr. sera demandé pour pourvoir tant aux frais d'études qu'aux subventions de ces explorateurs. »

Conformément aux conclusions de M. de Freycinet, un décret rendu le 13 juillet a statué :

« Art. 1er. — Il est institué, sous la présidence du ministre des Travaux publics, une commission supérieure pour l'étude des questions relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan. Elle sera chargée notamment de préparer et de diriger ou aider des explorations, tendant à établir la possibilité pratique d'une telle voie et la meilleure direction à lui donner. »

Les autres articles font connaître la composition de la commission.

Celle-ci s'est réunie sous la présidence de M. de Freycinet, et après un exposé du plan général, fait par le ministre des Travaux publics, quatre sous-commissions ont été constituées : la première sera chargée de rassembler et de préparer tous les documents sur le Sahara et le Soudan; la seconde s'occupera des études techniques; la troisième devra favoriser et diriger les explorations; la quatrième examinera les questions internationales que devra soulever cette grande entreprise.

Nous espérons vivement que les travaux de cette commission parviendront à établir la possibilité pratique du projet. Mais nous ne craindrions pas pour cela la construction des deux autres lignes; la région qu'il s'agit de desservir est assez vaste et assez riche, et le nombre de ses habitants assez considérable pour nécessiter un jour l'établissement de plusieurs Trans-sahariens, comme l'Amérique, après son Trans-continental, a vu plusieurs lignes parallèles s'établir pour relier les deux Océans.

En même temps que l'affaire suivait son cours dans les régions officielles, une Société se fondait en France, avec les encouragements des Sociétés de géographie, pour étudier le tracé d'un chemin de fer d'Alger au Touat, dans la direction de Timbouctou. Elle fera probablement partir une expédition dès le mois de septembre.

---

## DE L'EMPLOI DES ÉLÉPHANTS EN AFRIQUE

Au moment où la seconde expédition internationale va faire l'essai des éléphants mis généreusement à sa disposition par S. M. le roi des Belges, il n'est pas inutile de rappeler les expériences qui en ont peut-être donné l'idée, et d'examiner d'une manière générale la question de l'emploi des

éléphants, des services qu'ils pourront rendre aux explorateurs, et du rôle qu'ils semblent appelés à jouer dans la civilisation de l'Afrique.

En 1861, le voyageur Petherick avait eu l'idée d'employer des éléphants pour ses explorations dans le Haut-Nil. Il avait fait des démarches pour en faire venir de l'Inde, mais des difficultés s'étant présentées pour leur voyage, cette idée avait été abandonnée. La même pensée fut exprimée par le Dr Petermann dans ses *Mittheilungen* en 1873 et 1875, et appuyée par plusieurs explorateurs et savants. Exposée devant la Société de géographie de Berlin, l'idée de Petermann ne rencontra guère que des objections : frais considérables, nature extrêmement délicate de l'éléphant, difficulté de l'accoutumer au fourrage d'une contrée nouvelle, rencontre de steppes déserts, etc. La question semblait enterrée, lorsque parut dans le *Times* une lettre de Khartoum à sir Samuel Baker, dans laquelle était relatée une expérience décisive.

Gordon pacha, gouverneur de l'Égypte équatoriale, avait demandé au khédive, pour l'exploration du Haut-Nil, cinq éléphants de l'Inde et un de race africaine qui se trouvaient au Caire. Leurs cornacs les conduisirent à Assouan, et de là par Halfa, Dongola et le désert de Bayuda à Khartoum; à Amderman, ils passèrent le Nil Blanc à la nage. A Khartoum, Gordon pacha chargea M. Marco Zvitanovich de les mener à Lado. Accompagné de quelques Hindous et de soldats nègres, le chef de l'expédition remonta la rive droite du Nil Blanc jusque vis-à-vis de Hellet Kaka où les éléphants, leurs hommes sur le dos, traversèrent le fleuve avec la rapidité d'un bateau à rames. De Hellet Kaka, les voyageurs se dirigèrent sur Faschoda, où les Hindous les quittèrent, les soldats nègres étant suffisamment instruits pour conduire les éléphants. Ils longèrent alors la rive gauche du fleuve, et au confluent du Sobat le traversèrent de nouveau. A partir de là, ils mirent 31 jours pour parcourir la distance qui sépare le Sobat de Bor, et foulèrent un sol où jamais Européen ni Arabe n'avait pénétré. Ils souffrirent beaucoup de la faim, les indigènes ayant pris la fuite à la vue de cette caravane. De Bor à Lado, ils mirent 10 jours, puis ils allèrent à Dufilé, où les éléphants furent employés à porter des fardeaux. L'expérience avait pleinement réussi.

Déjà en 1868, 44 éléphants de l'Inde avaient fait partie de l'expédition de l'armée anglaise en Abyssinie, et dans ce pays de montagnes, de ravins, de précipices, comme bêtes de somme lourdement chargées, ils avaient parfaitement fait leur service. Il s'agissait de transporter de la grosse artillerie jusque devant Magdala; canons, affûts, avant-trains, caissons et roues, tout fut chargé sur le dos des éléphants. Les officiers

qui les avaient sous leurs ordres s'accordent à dire que ces animaux se sont acquittés de leur tâche d'une manière admirable.

Il est vrai que, dans les deux cas que nous venons de rappeler, il était question d'éléphants indiens; mais rien ne prouve que l'éléphant d'Afrique ne puisse être pris et dressé comme ses congénères de l'Inde. Au contraire, l'histoire nous enseigne que les Carthaginois savaient se faire de lui un auxiliaire très utile dans la guerre; c'étaient également des éléphants d'Afrique que les Romains dressaient pour les combats du cirque. Aujourd'hui encore, nos jardins zoologiques et nos ménageries prouvent qu'ils peuvent devenir dociles à la voix de l'homme.

Il est non moins vrai, malheureusement, qu'actuellement les Africains ne les poursuivent que pour les tuer et en vendre l'ivoire, et que leur nombre a sensiblement diminué dans ce continent. Jusqu'au IV^e^ et au V^e^ siècles de notre ère, les éléphants ont été indigènes dans l'Afrique septentrionale, mais ils en ont disparu ensuite des chasses faites par les Carthaginois, par les rois africains pour leurs armées, et par les Romains pour les jeux et les combats de l'amphithéâtre. Leur nombre est bien réduit sur la côte de Guinée, dans la colonie du Cap, à Natal, où, il n'y a pas 30 ans, ils étaient encore très nombreux dans les environs de Durban. Les gouvernements de Natal et du Cap ont dû prendre des mesures contre les massacres qu'en faisaient les chasseurs indigènes et étrangers. Toutefois, il en existe encore de grandes troupes dans tout le centre du continent. Livingstone en a vu plusieurs centaines en un seul jour dans la région du Zambèze, et il n'est pas rare d'en voir des troupeaux aussi considérables dans le bassin de l'Ogowai, dans tout le Soudan, le Bornou, l'Adamawa, dans le bassin du Nil Blanc et du Nil Bleu. S'ils sont plus nombreux dans les forêts vierges du centre, on les trouve cependant aussi chez les Bogos, à 2000^m^ d'altitude, dans l'Hamazène, à 3300^m^; de Decken en a vu des traces à 3000^m^, dans le voisinage du Kilimandjaro. Chaque année, les nègres du cours supérieur du Nil livrent l'ivoire en abondance au commerce. De Khartoum et d'El-Obéid partent des caravanes qui le portent en Égypte; à Massaouah, on embarque pour l'Inde celui qui provient de l'Abyssinie et du pays de Barkala; à certains moments Berbera en est un marché important; enfin Zanzibar est le centre de ce trafic pour toute la côte orientale.

L'oubli du dressage provient très vraisemblablement de la dégénérescence de la race noire, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit incapable d'apprendre, ou plutôt de rapprendre ce qu'elle a su faire autrefois. Il n'est point certain que, lorsque le premier étonnement sera passé, les

nègres ne puissent apprécier les services de l'éléphant apprivoisé. Ils ont assez d'intelligence pour se dire que la valeur d'un éléphant domestique dépasse de beaucoup celle de l'ivoire fourni par l'animal tué; que la condition de porteur est fort inférieure à celle de cornac, d'industriel ou d'agriculteur, et que chaque éléphant dressé est pour ainsi dire pour 14 indigènes un titre d'affranchissement.

Un éléphant dressé vaut 2500 fr.; il peut travailler de 18 à 80 ans, porter au moins 600 kilogrammes, fournir les mêmes étapes que les hommes, les chevaux et les autres bêtes de somme; son allure ordinaire est un pas plus ou moins allongé qu'un homme a de la peine à suivre; il peut même faire de 20 à 25 lieues par jour. Sa course consiste en un trot assez vif, qu'un bon cheval peut difficilement suivre au galop, et, quand il est effrayé, il sait aussi très bien galoper.

Que l'on apprenne aux nègres de l'Afrique occidentale à ne plus entrelacer les lianes des forêts en nœuds coulants pour y prendre les éléphants et les transpercer ensuite de leurs lances, et à ceux du Nil Blanc à ne plus creuser de fosses pour les y faire tomber sur des pieux appointis; qu'on leur enseigne ce que font les Cingalais; ils deviendront eux aussi habiles à se saisir des éléphants, à les apprivoiser, à se servir de ceux qu'ils auront domestiqués comme d'auxiliaires pour s'emparer des autres, et, comme aux Indes, les cornacs monteront sur leur dos et les feront travailler. Sans doute partout où l'on peut employer des chevaux et des bœufs comme bêtes de somme, l'entretien des éléphants serait trop dispendieux; mais là où le cheval n'existe pas, là où le bœuf ne peut pas vivre, qu'on substitue l'éléphant à l'homme, comme porteur, en attendant que les chemins de fer permettent de ne l'employer qu'aux travaux auxquels il est dressé dans l'Inde. Il arrivera à rendre aux noirs de l'Afrique les mêmes services qu'il rend aux Anglais.

Dans les pays dépourvus de chemins, dans les régions montagneuses ou marécageuses, dit Tennent, il rend des services inappréciables. Comme monture et bête de somme, il passe là où ni le cheval, ni le mulet, ni le chameau ne pourraient trouver passage. Aux Indes, on les emploie aux opérations de la triangulation, à celles des agents du télégraphe et des forêts; dans le service militaire, on leur fait porter les bagages et l'équipement d'un camp tout entier. A Ceylan, on les utilise pour traîner ou déplacer de lourds matériaux. Dans la coupe des forêts, ils charrient les pièces de bois et les disposent en piles. Ils s'acquittent même de ce soin avec une dextérité surprenante; l'homme n'a presque pas à intervenir dans leur travail.

Nous croyons que l'on pourra faire en Afrique ce qui se fait en Asie. Déjà les missionnaires de la station de Livingstonia, à l'extrémité sud du lac Nyassa, ont l'intention d'établir sur les bords de ce lac une école de dressage. L'expérience que l'expédition internationale va faire de Zanzibar, par la route des lacs et du Congo, pourra devenir fort instructive. La seconde station scientifique et hospitalière sera vraisemblablement établie au delà du Tanganyika, dans une région où les troupeaux d'éléphants sont encore nombreux. Serait-il impossible d'y fonder une école semblable à celle projetée au Nyassa? Les *mahouts* des Indes, qui connaissent parfaitement l'art de capturer, de dompter, de dresser les éléphants, seraient qualifiés pour faire sous ce rapport l'éducation d'un certain nombre de nègres africains. A leur tour ceux-ci en instruiraient d'autres et, avant qu'il fût longtemps, on ne verrait plus sur les routes des caravanes de l'Afrique centrale ces longues files de porteurs, si coûteuses et si embarrassantes pour les explorateurs; elles ne seraient plus parcourues que par des conducteurs commandant au colosse africain devenu leur auxiliaire. La question des transports serait résolue; celle de l'exploration et de la civilisation aurait fait un grand pas.

---

## NOUVELLES

**Débarquement d'éléphants.** Le rapport suivant a été adressé au Comité exécutif de l'Association internationale africaine, au sujet du débarquement des éléphants que le roi des Belges a fait venir de l'Inde en Afrique:

Le débarquement de quatre éléphants, sur une côte où rien n'était disposé pour une pareille opération, présente de sérieuses difficultés. Elles ont été très heureusement surmontées. On commença par rechercher un point de débarquement favorable; on le choisit de manière que le navire pût se rapprocher le plus possible de la terre ferme, et que la distance à franchir à la nage par les éléphants fût réduite au minimum. L'étude des cartes de l'amirauté anglaise fit donner la préférence à une baie, située à quelques milles de Dar-es-Salam, et appelée Msasani Bay; c'est là que la mer a le plus de profondeur le long des côtes.

Le 31 mai, à 6 heures du matin, la *Chinsura* quitta Zanzibar, se dirigeant au sud, vers la baie de Msasani, où elle arriva à 11 heures du matin. Le navire s'approcha de la côte autant qu'il le put sans danger, ne